ELECTIONS

Conditions de mise à dispositions des locaux communaux pour un parti politique ou une liste de candidats

Annexe relative aux tarifs des droits prévus

NATURE DES COÛTS	TARIFS
* Coût de mise à disposition de personnels (coût horaire chargé)	
agent de catégorie A	37,52 euros
agent de catégorie B	26,53 euros
· agent de catégorie C	22,38 euros
* Coût d'entretien des bâtiments	facturation entreprise

^{*} Remboursement sur présentation des factures ou d'un récapitulatif des dépenses engagées par la Ville